



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT  
LE MARDI 21 JUILLET 2015

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville le mardi 21 juillet 2015 à 18 h, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Louise Savignac, Thierry Maheu, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la Loi sur les cités et villes.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Louise Savignac, Thierry Maheu, Mario Perron et Mario Arsenault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes.

322-15 EMBAUCHE AU POSTE D'INGÉNIEUR DE PROJETS – DIVISION  
DU GÉNIE

Il est PROPOSÉ par monsieur Thierry Maheu APPUYÉ de madame Louise Savignac ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'embaucher, en date du 27 juillet 2015, monsieur Sébastien Lagacé, à titre d'employé à l'essai au poste d'ingénieur de projets à la Division du génie, le tout aux conditions prévues au Recueil des conditions de travail des employés non syndiqués.

Son salaire annuel à la date de son embauche, sera celui de l'échelon 1, de la classe 6.

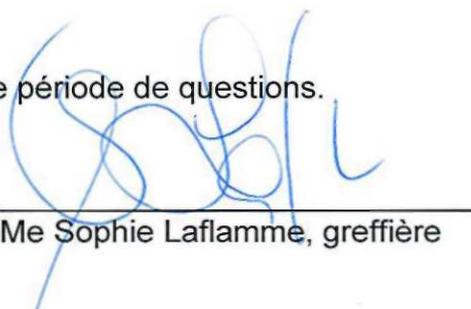
L'employé bénéficiera de 10 jours de vacances à son embauche et de 15 jours de vacances à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.

D'autoriser également la trésorière ou l'assistant trésorier à transférer la somme de 4 422 \$ du poste budgétaire 02-911-00-831 «Intérêt sur obligations» au poste budgétaire 02-391-00-111 «Rémunération des employés réguliers».

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est par la suite procédé à une période de questions.

  
Jean-Claude Boyer, maire

  
Me Sophie Laflamme, greffière